

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2017

RÉGULATION DE LA VIE PUBLIQUE - (N° 106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 402

présenté par

M. Faure, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Garot, M. David Habib, Mme Manin,
M. Pupponi et Mme Vainqueur-Christophe

ARTICLE 2

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Ce registre est publié en ligne, dans un standard ouvert aisément réutilisable. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à imposer la publication du registre des déports en open data.